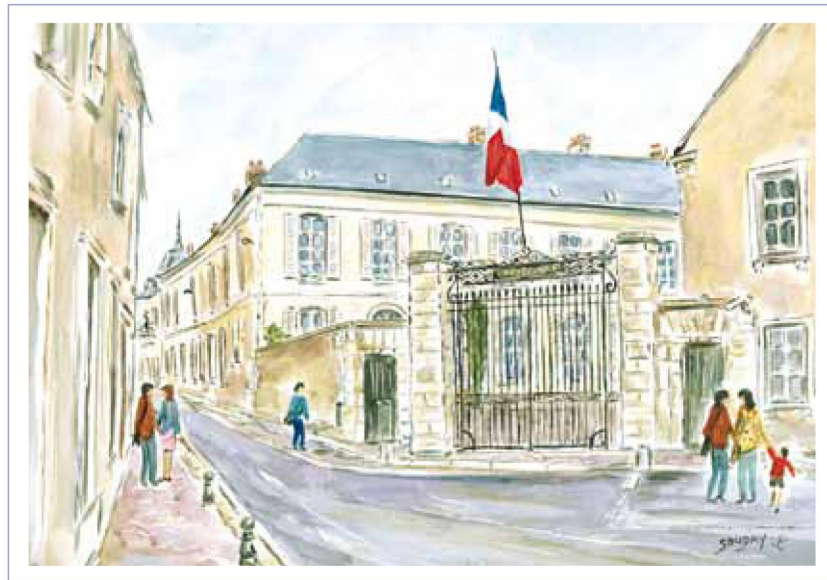




L'Etat en Eure-et-Loir



L'activité des services en 2014

ÉDITORIAL

« Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous adresser ce document qui retrace les principales activités des services de l'Etat en Eure-et-Loir en 2014.

Dans un contexte économique et social difficile, l'Etat reste présent auprès de l'ensemble des euréliens en poursuivant l'effort sur l'emploi et en défendant l'attractivité économique du territoire.

En parallèle, la protection des populations a été notre préoccupation constante : la lutte contre la délinquance et l'insécurité routière a justifié une mobilisation constante des forces de l'ordre.

Parmi les politiques publiques mises en œuvre dans le champ social, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la réforme de la politique de la ville ont fortement mobilisé les équipes départementales de l'Etat.

Sur chacun de ces dossiers, les services de l'Etat ont été animés par le souci constant d'appliquer le cadre législatif et réglementaire adapté aux particularités du territoire et aux enjeux soulevés par ses acteurs. C'est pourquoi, je tiens à remercier tous les agents de l'État qui, en mettant leur dévouement, leur disponibilité et leur dynamisme au service de l'ensemble des administrés, ont rendu ces résultats possibles".



Nicolas Quillet

Préfet d'Eure-et-Loir

SOMMAIRE



I - SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

- 1/ Poursuivre l'effort sur l'emploi p.5
- 2/ Accompagner les restructurations industrielles et les mutations économiques p.8
- 3/ Défendre l'attractivité économique du territoire p.10



II - ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION

- 1/ Contribuer à la sécurité publique p.12
- 2/ Lutter contre l'insécurité routière p.15
- 3/ Assurer la sécurité du consommateur p.17
- 4/ Prévenir les risques terroristes et sanitaires p.18



III - PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- 1/ Promouvoir l'agriculture p.20
- 2/ Aménager le territoire et défendre son attractivité p.21
- 3/ Préserver durablement les ressources du territoire p.22
- 4/ Soutenir les innovations énergétiques p.24



IV - MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

- 1/ Réformer le temps scolaire p.26
- 2/ Réviser la politique de la ville p.27
- 3/ Agir en faveur du logement p.28



V – AMÉLIORER LE SERVICE RENDU

- 1/ Poursuivre l'amélioration du service à l'utilisateur p.31
- 2/ Renforcer le service aux collectivités p.32



VI – POUR UNE MEILLEURE COHÉSION SOCIALE EN EURE-ET-LOIR, ENTRE UNITÉ ET DIVERSITÉS

- 1/ Garantir ensemble la démocratie locale p.36
- 2/ Conforter la mémoire collective p.36

ANNEXES

p.40

- | - SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI



1/ POURSUIVRE L'EFFORT SUR L'EMPLOI

**2/ ACCOMPAGNER LES RESTRUCTURATIONS
INDUSTRIELLES ET LES MUTATIONS ÉCONOMI-
QUES**

**3/ DÉFENDRE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU
TERRITOIRE**

L'année 2014 a été marquée par une **augmentation sensible du nombre de demandeurs d'emploi** (+7,9% sur un an). La catégorie des jeunes de moins de 25 ans résiste mieux grâce notamment aux emplois d'avenir mais augmente également de **1,6% sur un an** (+3% au niveau régional et +1,7% au niveau national). Toutes les catégories sont concernées, mais ce sont plus particulièrement les chômeurs de longue durée qui ont été touchés (+8,8% sur un an) et les seniors

1/ POURSUIVRE L'EFFORT SUR L'EMPLOI

Pour lutter contre le chômage, les services de l'Etat ont une nouvelle fois mobilisé les dispositifs en faveur de l'emploi et des entreprises.

- LA PROMOTION CONTINUE DES EMPLOIS D'AVENIR



emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Créés par la loi du 26 octobre 2012, les **emplois d'avenir** visent à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) au moment de la signature du contrat de travail.

Financé par l'Etat à hauteur de **75%**, ce dispositif permet également de répondre aux besoins d'embauche d'une collectivité locale, d'une association ou d'une entreprise du secteur marchand ou non marchand.

711 emplois d'avenir signés en 2014, soit **101,1%** de l'objectif fixé au niveau départemental



Mobilisation pour la signature de contrats emplois d'avenir dans les arrondissements

- LA POURSUITE DES CONTRATS UNIQUES D'INSERTION-CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CUI-CAE)

Les services de l'Etat ont par ailleurs contribué à la promotion et à la médiatisation d'autres dispositifs comme les **Contrats Uniques d'Insertion-Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE)**. Ainsi en 2014, **1667** CUI-CAE ont été conclus dans

le secteur non-marchand sur un objectif de 1696 (taux de réalisation : **98,3%**) et **217** CUI-CAE dans le secteur marchand sur un objectif de 233 (taux de réalisation : **93,1%**).

Les contrats CUI-CAE s'adressent à un public très large, avec ou sans qualification, en CDD ou en CDI. Ces contrats sont ouverts aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Le 2 décembre 2014, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, a parrainé la signature de **sept** contrats d'accompagnement dans l'emploi à la préfecture, en présence des employeurs et de représentants de pôle emploi, cap emploi et de l'Etat. Chauffeur-livreur, archiviste, secrétaire, conducteur de car scolaire ou encore opérateur graphiste, les salariés en CAE sont venus témoigner de leur travail.



- LA MOBILISATION DES OUTILS DU PACTE DE RESPONSABILITÉ ET DE SOLIDARITÉ

Le pacte de responsabilité et de solidarité annoncé par le Président de la République, François Hollande, le 14 janvier 2014 et précisé par Manuel Valls dans son discours de politique générale le 8 avril 2014, est une nouvelle étape de la politique du

gouvernement pour relancer la croissance et l'emploi en France. **35 mesures de soutien à l'économie** ont été prises suite aux préconisations du rapport Gallois.



Le pacte de responsabilité et de solidarité poursuit **deux objectifs** :

1. Accélérer les créations d'emplois des entreprises
2. Augmenter le pouvoir d'achat des foyers modestes et des classes moyennes.

Parmi **les mesures phares** du pacte, figurent :

1. L'allégement des charges sociales et patronales grâce au Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)
2. Les simplifications administratives en faveur des entreprises
3. La réduction des impôts sur les sociétés.

Pour promouvoir cette aide, le Premier ministre Manuel Valls, accompagné du ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social, François Rebsamen, s'est rendu le **24 avril 2014** dans le laboratoire intégré et les ateliers de production de l'entreprise eurélienne la SACRED à Saint-Lubin-des-Joncherets. "Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi doit financer l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement et de recherche" a souligné le Premier ministre. Les entreprises en bénéficiant peuvent déduire **jusqu'à 4% de leurs impôts**.



Le 25 juin 2014, entouré des sous-préfets d'arrondissements et des directeurs des services de l'Etat, le **préfet d'Eure-et-Loir** a présenté aux entrepreneurs du territoire les mesures contenues dans le **pacte de responsabilité et de solidarité**. Devant la centaine de chefs d'entreprises présents, le représentant de l'Etat a souligné que **"ce pacte est une véritable boîte à outils et les acteurs économiques du pays ont un rôle immense à jouer. Entreprises, salariés, ménages, chacun est**



concerné par le pacte : le pacte est l'instrument qui permettra aux entreprises d'embaucher, aux salariés modestes de gagner plus d'argent et aux ménages de payer moins d'impôts ». Il a poursuivi en précisant qu'**« une entreprise qui mobilise le pacte et l'ensemble des mesures d'allégement prises depuis deux ans par le**

gouvernement réalise une économie de 450 € par mois pour chaque salarié au Smic, soit plus de 5 400 euros par an et par salarié au Smic ».

S'informer sur le web

- sur les mesures du pacte : www.gouvernement.fr/pacte-responsabilite-solidarite/
- sur les propositions de simplification des démarches administratives : www.faire-simple.gouv.fr



Soirée entreprises à Nogent-le-Rotrou

Dans les arrondissements, les sous-préfets ont organisé des **"soirées entreprises"** ou **"soirées de l'économie"** pour présenter aux chefs d'entreprises et aux élus le CICE et les mesures du pacte.

Ces réunions sont essentielles car elles permettent de rappeler que **le sous-préfet est l'in-**

terlocuteur de proximité pour les entreprises. C'est ainsi que tout chef d'entreprise qui en a fait la demande a été accompagné en 2014 dans ses difficultés ou dans ses projets de développement en lien avec les partenaires du territoire.

- LA RÉUNION DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI LOCAL (SPEL)

Dans les arrondissements, les sous-préfets ont réuni et présidé, à plusieurs reprises, le **Service Public de l'Emploi Local (SPEL)**. Le SPEL est **l'échelon territorial opérationnel de la mise en œuvre des politiques de l'emploi**. Composé des acteurs publics chargés de l'application de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle (services de l'Etat, missions locales, Pôle emploi, chefs d'entreprises ...), il vise à promouvoir les différents dispositifs de l'Etat liés à l'emploi mais aussi les avantages fiscaux qui en découlent. Il peut se réunir en formation restreinte ou lors de petits déjeuners thématiques.



Petit-déjeuner emploi à Châteaudun

Clin d'oeil sur l'entrepreneuriat féminin



Un réseau de femmes chefs d'entreprises

Dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, un réseau de femmes chefs d'entreprises a été initié en 2014 et réunit à ce jour 17 membres.

Prix "Coup de coeur" du jury du concours Fémin'initiatives 2014 : Pochette pour pompe à insuline, créée par Sophie Zeugin



Les fleurons 2014 de l'économie eurélienne

Initié par la préfecture en 2001, le **concours "Fémin'initiatives"** a déjà récompensé près de 70 dirigeantes d'entreprises pour leurs talents, l'originalité ou le caractère novateur de leur projet, mais également pour leur persévérance et leur esprit d'entreprise. L'objectif du concours est de rendre visible leur réussite et de transmettre le goût de la création d'entreprise à d'autres femmes et jeunes filles. **"Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est conforter l'économie car il s'agit d'un levier pour la compétitivité et l'emploi"** s'est réjoui le préfet.

2/ ACCOMPAGNER LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES ET LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

En 2014, les services de l'Etat en Eure-et-Loir se sont fortement mobilisés sur les restructurations industrielles et les mutations économiques.

- L'ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES



Le 30 septembre, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, a visité **"Les Manufactures du Château"** dans le cadre de la **création d'une entreprise adaptée**. Les Manufactures du Château, unité de production du groupement "Les Mousquetaires", ont décidé de créer une entreprise adaptée aux personnes reconnues en situation de handicap. Dans son intervention, le préfet a souligné que **l'Etat apporte 4 600 € sur deux ans pour l'adaptation au poste et contribue à hauteur de 50% du salaire chargé des travailleurs concernés.**

Le 6 octobre, le représentant de l'Etat a visité l'entreprise **"Fruitofood"**, fabricant de fruits déshydratés biologiques, obtenus grâce à un procédé spécifique : **le sous-vide à basse température**. Fruitofood s'ouvre aujourd'hui au secteur des produits diététiques et de la cosmétique.



- LE SUIVI DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

- La caserne Kellermann de Châteaudun transformée

Les négociations se sont poursuivies en 2014 sur la vente de l'ex-caserne Kellermann de Châteaudun (**950 000 €**) et le vaste programme de rénovation de ce site militaire a été précisé. Le site accueillera, sur 2500 m² du bâtiment principal, l'institut de formation en soins infirmiers et l'institut de formation d'aides-soignants qui déménageront en 2017. Ce transfert coûtera **4,1 millions d'euros**. Le reste du bâtiment sera occupé par 90 studios pour étudiants

infirmiers, un espace de prévention de la santé (500 m²) et des services publics. Cette seconde tranche nécessitera un investissement de **4,4 millions d'euros**. Enfin, la place d'armes sera transformée en jardin public et les deux bâtiments à son entrée en salles d'exposition. Les anciennes écuries seront reconverties en salles associatives. Cette dernière tranche (**2,2 millions d'euros**) devrait être réalisée d'ici à 2019.

- L'ex-siège d'Axéreal de Châteaudun reconverti en campus

La fermeture du site Axéreal, fin août 2014, après décision du conseil d'administration de transférer le siège social à Olivet (45), a conduit les services de l'Etat à travailler sur les plans mis en œuvre en faveur des 150 salariés. L'ancien siège du groupe céréalier pourrait être reconverti en campus d'innovation numérique dédiée à l'agriculture. Le

lycée agricole privé de Nermont a négocié en 2014 l'achat du bâtiment de 5 500 m² afin d'y installer une partie de ses baccalauréats professionnels et ses brevets techniciens supérieurs. A l'avenir, un espace de co-working et des bureaux individuels pourraient également être aménagés. Le coût de l'opération est estimé à **3,5 millions d'euros**.

- Le site de défense de l'ancienne base aérienne 279 de Châteaudun restructuré



L'adieu au drapeau de la base aérienne 279 de Châteaudun, le 2 juillet 2014

Le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 et la révision générale des politiques publiques (RGPP) prévoyaient la suppression de 55000 postes au ministère de la Défense. Cette réduction des effectifs impose la fermeture d'implantations militaires ou le transfert d'unités, en adéquation avec le nouveau format des armées, ainsi que la mise en œuvre de mesures de rationalisation et d'optimisation des structures et des fonctions d'administration et de soutien.

C'est dans ce contexte global que le gouvernement a décidé de maintenir une implantation militaire d'envergure à Châteaudun tout en **réduisant les effectifs (90 postes militaires et 10 postes civils)**. En conséquence, à l'été 2014, une réduction des effectifs des formations est intervenue

sur le site de la base aérienne 279 de Châteaudun qui, par ailleurs, s'est transformée en **Elément Air Rattaché** de la base aérienne 123 d'Orléans Bricy.

Conscient de l'impact de cette décision sur la démographie et l'activité économique locale, le préfet d'Eure-et-Loir a installé un **comité de site Défense** le 11 octobre 2013 associant l'ensemble des acteurs concernés (élus locaux, collectivités locales, services de l'Etat). **Réuni à quatre reprises en 2014** (le 28 avril, le 11 juillet, le 14 novembre et le 11 décembre), le comité de site a permis d'assurer la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement territorial et économique, et notamment la préparation et le suivi du contrat de redynamisation du site Défense.

3/ DÉFENDRE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

- L'EXCELLENCE EURÉLIENNE VANTÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, FRANÇOIS HOLLANDE

Le Président de la République, François Hollande, s'est déplacé à Chartres **le 17 février 2014** sur le site de l'entreprise Novo Nordisk, entreprise de santé danoise et leader mondial dans le traitement du diabète. Cette visite sur le site eurélien de production d'insuline s'inscrivait dans le cadre du **Conseil stratégique de l'attractivité** qui a réuni le matin même à l'Élysée une trentaine de dirigeants d'entreprises internationales. Implantée à Chartres depuis 1961, l'usine Novo Nordisk, qui produisait initialement pour la France, exporte désormais 95 % de sa production vers 44 pays. Selon le chef de l'État, **"le positionnement géo-**



graphique, la compétence locale et la flexibilité dans la gestion du temps de travail participent à la réussite de l'entreprise". Deux de ces trois composants doivent en particulier beaucoup à l'Eure-et-Loir : les moyens de transports performants et la qualité de la main d'oeuvre.

Parmi les mesures stratégiques pour attirer les entreprises étrangères, François Hollande souhaite **faciliter l'accueil** et attribuer une **aide financière aux jeunes investisseurs étrangers**.

- L'ARTISANAT EURÉLIEN : UN ATOUT POUR LE DÉPARTEMENT



Les Artisanales de Chartres - Du 10 au 14 octobre 2014

L'artisanat eurélien mis à l'honneur par Mme Carole Delga, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, **le 13 octobre 2014.**



Depuis 8 ans, le premier week-end d'avril est traditionnellement l'occasion de **découvrir les métiers d'art** à travers des ateliers dévoilant un savoir-faire d'exception. C'est dans ce cadre que le sous-préfet de l'arrondissement de Dreux, Frédéric Rose, a visité **le 2 avril 2014 "l'Atelier du grand feu"** à Saint-Sauveur-Marville, spécialisé dans la création et la restauration de vitraux d'art.

- II -

ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION



1/ CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

2/ LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

3/ ASSURER LA SÉCURITÉ DU CONSOMMATEUR

**4/ PRÉVENIR LES RISQUES TERRORISTES ET
SANITAIRES**

1/ CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

En 2014, le département enregistre une **baisse de la délinquance**, confortée par un **taux d'élucidation des atteintes en augmentation**. De manière générale, les services de l'Etat ont choisi **d'accentuer la prévention** et de **renforcer les liens avec la population** pour lutter contre toutes les formes de délinquance.



Les rencontres de la sécurité 2014

Les acteurs de la sécurité ont animé la place des Epars à Chartres, le **11 octobre 2014**. Des animations et des simulations d'intervention qui ont ravi petits et grands !



Chiffres clés :

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 28)

23 882 interventions en 2014 :

- Accidents de circulation routière sur voie publique : **2 225**
- Secours à personnes : **18 077**
- Feux et interventions assimilées (fuites de gaz, explosions...) : **2 145**
- Opérations diverses (pollutions, protections de biens...) : **1 435**

- DES PARTENARIATS RENFORCÉS POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE

Plusieurs conventions partenariales ont été signées au cours de l'année 2014 pour lutter contre la délinquance.

Le 29 avril 2014, le groupement de gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir et Electricité Réseau Distribution France (ERDF) ont signé une **convention de protection des risques sensibles** (vols de câbles et lutte contre les raccordements frauduleux)

Le 30 juin, le groupement de gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir, la chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) et les Jeunes Agriculteurs ont signé une **convention de lutte contre les cambriolages et vols à main armée**.

Conformément au **plan d'action de lutte contre les vols dans les exploitations**

agricoles, adopté le 11 mars 2014 par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, le groupement de gendarmerie départementale a souhaité renforcer la sécurité des exploitations agricoles sur son territoire. En effet, géographiquement isolées et disposant d'équipements de plus en plus sophistiqués, les exploitations agricoles sont particulièrement vulnérables face à une délinquance mobile.



Signature au groupement de gendarmerie départementale à Lucé

Le 8 juillet 2014, la chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir et le groupement de gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir ont signé une **convention de partenariat destinée à renforcer la sécurité des commerces sur leur territoire**.



Le 8 octobre 2014, une **convention de prêt de la salle d'audition des mineurs-victimes de la maison départementale de la prévention** a été signée entre le groupement de gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir et la direction départementale de la sécurité publique d'Eure-et-Loir.

La présente convention décline les modalités pratiques de l'utilisation de la salle « Mélanie » par les enquêteurs de police, afin d'assurer les auditions des mineurs-victimes par les personnels de police dans le cadre des enquêtes menées en zone police.

Le 21 octobre 2014, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, a signé une **convention de coordination entre la gendarmerie et la police municipale de Châteaudun** pour lutter efficacement contre la délinquance et visant à améliorer le partage d'informations et d'actions entre les deux "unités" qui se sont engagées à resserrer

leurs liens. **"Il n'y a de bonne sécurité que si elle est produite ensemble"** s'est réjoui le préfet qui a invité les partenaires à ne pas desserrer l'étau.

La communauté de brigades de Châteaudun et de Cloyes-sur-le-Loir compte 37 militaires, auxquels viennent en appui six officiers de police judiciaire.



Signature à la sous-préfecture de Châteaudun

- DES DISPOSITIFS INSTAURÉS POUR PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE ET SOUTENIR LES VICTIMES



Le 18 juin 2014, le représentant de l'Etat a visité la **maison départementale de la prévention** à Lucé, ouverte en novembre 2013. Depuis le 1er septembre, cette maison accueille la brigade de prévention de la délinquance juvénile, installée depuis sa création en 2000, à Châteaudun. Cette unité spécifique de la gendarmerie, composée de cinq militaires, assurera le même temps de service dans les établissements scolaires de Châteaudun.

Le 11 décembre 2014, trois communes (Jouy, Nogent-le-Phaye et Nogent-le-Roi) signent pour une **participation citoyenne**. Une quarantaine de bénévoles, ayant en charge une zone géographique de leur commune, aura pour mission de donner des informations aux gendarmes sur des actes de délinquance ou des mouvements suspects de voitures ou de personnes.



Depuis janvier 2014, le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Chartres bénéficie d'un **lieu dédié et permanent destiné à l'accueil, l'écoute, et le soutien des victimes en Eure-et-Loir**. Cette permanence, permet de renseigner les justiciables victimes d'un fait à tout moment de la procédure. Tout citoyen peut ainsi être accompagné dans sa démarche administrative ou judiciaire, ou orienté vers une cellule d'aide psychologique.

BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES :

3, rue Saint-Jacques, à Chartres - Tél. : 02 37 18 72 58

Ouverture :

Du lundi au jeudi : de 13h15 à 15h30

Et lors des audiences, les mardis et vendredis : de 9h à 10h

Une protection renforcée des femmes victimes de violences



Visite du Foyer d'Accueil Chartrain (FAC)

La convention d'hébergement d'urgence des hommes auteurs de violences conjugales, signée le 7 octobre 2014, donne les moyens au procureur de requérir un placement dans l'un des deux hébergements d'urgence dédiés auprès du juge des libertés et de la

détention et du juge d'instruction ou du tribunal.

Ce nouveau dispositif permet aux victimes et à leurs enfants de continuer à vivre dans un environnement social, économique et scolaire connu.



Signature à la préfecture

Le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes a pour objectif de favoriser la concertation et la collaboration entre les acteurs afin d'offrir une réponse globale aux violences faites aux femmes. Il recense l'ensemble des acteurs compétents et

rassemble dans un document unique toutes les actions menées pour prévenir et traiter les violences, prendre en charge et accompagner les victimes, éviter la récidive, former les professionnels et sensibiliser le public.

Le protocole départemental décline au niveau local le 4ème plan national de lutte contre les violences.

- POURSUIVRE LES EFFORTS DANS LA ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE (ZSP) DE DREUX

En 2014, la **lutte contre les trafics de stupéfiants** est restée prioritaire du fait de la proximité du département avec l'Île-de-France et de sa position charnière dans les trafics régionaux.

C'est ainsi que la direction interrégionale de la police judiciaire a permis l'arrestation dans le département

d'un trafiquant de drogue et la saisie 92 kg de résine de cannabis. Le préfet a mis l'accent sur la **lutte contre les fraudes** : au 31 octobre 2014, trois comités opérationnels départementaux anti-fraudes (CODAF) ont permis d'identifier des fraudes pour un montant de 96 981 €.

Prévention et citoyenneté

Une classe préparatoire au sein de la ZSP

Le 17 avril 2014, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, a rencontré au lycée Édouard Branly à Dreux les parrains et marraines des jeunes sélectionnés pour la préparation au concours de contrôleur des finances publiques, issus de la zone de sécurité prioritaire de Dreux.

Ce dispositif, initié localement en septembre 2013 par les services de l'Etat, vise à préparer gratuitement et pendant une année des candidats bacheliers de la ZSP, des demandeurs d'emploi et des assistants de vie scolaire, par la mise en place d'une formation spécifique et d'un accompagnement individualisé par des hauts cadres de l'administration départementale.

Cette 1ère année expérimentale a mobilisé les services de l'Etat (Finances publiques, services préfectoraux, Education Nationale), les collectivités et les organismes chargés de l'emploi (Pôle emploi, Mission locale et Cap emploi). Le rôle des parrains et marraines est de suivre le candidat tout au long de



sa formation, de le seconder dans les révisions par une aide à l'apprentissage de la méthodologie et des savoirs essentiels et de l'aider dans les difficultés.

Pour le préfet, enthousiaste à l'égard de ce dispositif, *"le jeu en vaut la chandelle. C'est la perspective d'entrer dans la fonction publique, d'une vie professionnelle stable dans laquelle l'évolution est possible"*.

Des stages de citoyenneté appréciés

Coordonnés par les services de la protection judiciaire de la jeunesse, des stages de citoyenneté ont été organisés en 2014. L'objectif est de sensibiliser les jeunes délinquants à la notion de

citoyenneté par une approche particulière et dynamique. A Dreux, l'utilisation du média de la boxe a permis de travailler l'apprentissage de la règle, du respect de soi et des autres. Les séquences ont été l'occasion d'échanges sur l'opposition, le rapport à l'autre, la douleur, l'effort, l'hygiène de vie et la maîtrise de soi.

2/ LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plus que jamais, la sécurité routière est l'affaire de tous. Même si les résultats sont encourageants, de nombreux drames restent à déplorer et la vigilance doit être maintenue. Si le nombre d'accidents a significativement augmenté en 2014 dans le département (404 contre 349 en 2013), le nombre de tués a atteint son plus bas niveau jamais enregistré jusqu'ici (37 contre 41 en 2013). Globalement, sur les cinq dernières années, la tendance reste favorable avec une diminution de 17 % du nombre d'accidents.

	Année 2013	Année 2014	Evolution
Accidents	349	404	+ 15,7 %
Blessés	436	476 dont 207 hospitalisés	+ 9,2 %
Tués	41	37	- 9,8 %

Au cours de l'année écoulée, les services de l'Etat ont une nouvelle fois tout mis en oeuvre pour lutter contre l'insécurité routière sur les routes départementales notamment à travers de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention.



Arrondissement de Dreux

La 2ème édition du **village « collège » de la sécurité routière** en Eure-et-Loir a ouvert ses portes **le 31 mars 2014** dans l'établissement du second degré Martial Taugourdeau à Dreux.

Regroupant sur un même site pendant une semaine les intervenants de la gendarmerie, du service départemental d'incendie et de secours 28 et de la sécurité routière, ce village itinérant a pour objet de **sensibiliser les écoliers et les collégiens à une meilleure conduite sur les routes.**

- AMÉLIORER LA PRÉVENTION CHEZ LES AUTOMOBILISTES...



Arrondissement de Châteaudun

A l'occasion des départs en vacances de la région parisienne **le 4 avril 2014**, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, a demandé une mobilisation exceptionnelle et continue des forces de l'ordre sur le bord des routes du département.

La hausse de la mortalité a été particulièrement ressentie en Eure-et-Loir puisque neuf usagers de la route ont trouvé la mort au cours du 1er trimestre 2014 contre six l'année précédente à la même période.

Les **contrôles préventifs et repressifs** visaient à **lutter contre le relâchement des conducteurs.**



Arrondissement de Nogent-le-Rotrou

Tout au long de l'année, en parallèle des contrôles renforcés de sécurité routière sur les axes départementaux, des **contrôles alternatifs à la répression** ont eu lieu sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec le procureur de la République, Patrice Ollivier-Maurel, la police nationale, les services départementaux de secours et la coordination de la sécurité routière.

Ce dispositif vise à substituer à la verbalisation la pédagogie à la sécurité routière pour les conducteurs auteurs de petites infractions au code de la route.

L'association des traumatisés crâniens et cérébro-lésés d'Eure-et-Loir a participé à ce dispositif avec le témoignage d'une personne en situation de handicap suite à un accident de la route.

... SANS OUBLIER LES DEUX ROUES !



Arrondissement de Chartres

Le 30 janvier 2014, les services de l'Etat ont mené, place Châtelet à Chartres, une action de sensibilisation à la sécurité routière ciblant les deux roues motorisés ou non. Les conducteurs arrêtés et contrôlés ont été invités à s'informer au stand de la sécurité routière.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

3/ ASSURER LA SÉCURITÉ DU CONSOMMATEUR

- INTERVENIR POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Tout au long de l'année, les services de l'Etat opèrent des **contrôles de salubrité** sur les denrées animales ou d'origine animale et les établissements qui les produisent ou les transforment, à fin de **préservation de la santé publique**.

Ainsi, les industries agro-alimentaires, les abattoirs, les établissements de restauration collective ont fait l'objet de contrôles soutenus. Les plaintes concernant la maîtrise de l'hygiène dans les restaurants, traiteurs, boucheries-charcuteries et autres commerces ont également été une aide au ciblage des interventions.

L'investissement des services pour une meilleure qualité des eaux de boisson

La situation des **eaux de boisson** du département d'Eure et Loir reste **particulièrement dégradée** malgré les lourds investissements engagés par les collectivités et les financeurs (conseil général, agences de l'eau et Etat), pour la réalisation de nouveaux captages, de stations de traitement et l'interconnexion des réseaux. **2 706** prélèvements

ont été effectués en 2014 selon le plan de contrôle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Les analyses de pesticides ont permis de constater que la proportion de population desservie par une eau non conforme en 2014 est de 7 % contre 6,8 % en 2013 pour les nitrates.

- GARANTIR LA TRANQUILLITÉ DU CONSOMMATEUR

L'**Opération Interministérielle Vacances (OIV)** a lieu tous les ans, traditionnellement sur la période **du 15 juin au 15 septembre** et vise à valoriser l'offre touristique par la surveillance de la sécurité des personnes et des biens. En 2014, les services de l'Etat (DDCSPP) ont contrôlé **302** structures (contre 241 en 2013) : 30 établissements d'activités

physiques et sportives, 72 accueils collectifs de mineurs, 53 établissements de remise directe, 22 établissements liés aux animaux, 125 établissements d'hébergement, de services divers (laveries et stations-service) et sites Internet. Les équipements sportifs et les accueils collectifs de mineurs ont en particulier fait l'objet d'une attention soutenue.

Le taux de non-conformité observé est en baisse sensible par rapport à 2013 (- 10 %) et, excepté quatre cas de manquement caractérisé à des règles d'hygiène ayant entraîné des fermetures temporaires, aucune anomalie particulièrement grave n'a été constatée.

En outre, **580** prélèvements sur les **eaux de loisirs** ont été effectués (ARS). La qualité bactériologique des eaux de piscine est satisfaisante : seuls 12 résultats ont été déclarés non conformes.

4/ PRÉVENIR LES RISQUES TERRORISTES...

Exercice de sécurité civile - Un attentat terroriste en guise d'examen pour les 55 médecins formés

Le 21 mai 2014, le SAMU 75, dirigé par le professeur Pierre Carli, a organisé un **exercice de médecine de catastrophe de grande ampleur** sur le terrain de l'hippodrome de Chartres pour lequel six cent personnes ont été mobilisées (préfecture, Service Médical d'Urgence et de Réanimation (SMUR) de Chartres, centre hospitalier de Chartres, Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir (SDIS 28), Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC) de Nogent-le-Rotrou, SAMU 28, SAMU 75, Croix-Rouge, GIGN, cellule d'urgence médico-psychologique, université Paris-Descartes, groupe de recherche TRIAGE, institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale).



Scénario : Le grand prix hippique d'Amérique s'est déroulé en 2014 sur l'hippodrome de Chartres et a été la cible du mouvement terroriste très violent qui se propage en Europe depuis quelques mois. La prise d'otages par les terroristes a fait de nombreuses victimes par arme (108) et des victimes suite à l'explosion d'un engin dispersant un produit chimique en milieu clos (60).

L'objectif d'un tel exercice est de réaliser un entraînement de terrain le plus réaliste possible

afin de tester **les capacités de réaction et de coordination des services de secours et de sécurité ainsi que la chaîne de commandement** dans le cadre d'un événement majeur. Au cours de cet exercice, 55 médecins et 6 infirmiers ont été évalués.

...ET SANITAIRES

Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, venu encourager les militaires de l'unité de sécurité civile avant leur départ pour la Guinée (virus Ebola)

Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, était en visite, le 23 octobre 2014, à l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile n°1 (UIISC) de Nogent-le-Rotrou, en présence notamment de l'ambassadeur de Guinée en France, Amara Camara. Le ministre est venu à Nogent pour saluer **"le courage"** des trente militaires de l'unité qui se sont envolés le 26 octobre pour la Guinée. Cette section avait pour mission d'assurer la formation de 250 agents des



unités de protection civile de Guinée contre le **virus Ebola** jusqu'au 21 décembre 2014.

Courant novembre, le ministère de l'Intérieur a réalisé deux centres de formation pour les soignants : un premier en Guinée et le second à Nogent-le-Rotrou.

Au total, près de 150 militaires nogentais ont été mobilisés pour lutter contre le virus Ebola et prévenir les risques sanitaires.

- III - PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



1/ PROMOUVOIR L'AGRICULTURE

**2/ AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET DÉFENDRE SON
ATTRACTIVITÉ**

**3/ PRÉSERVER DURABLEMENT LES RESSOURCES
DU TERRITOIRE**

4/ SOUTENIR LES INNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

1/ PROMOUVOIR L'AGRICULTURE

- LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) EN 2014

Les principaux volets de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) ne seront applicables qu'en 2015, notamment en ce qui concerne les aides directes aux exploitants agricoles (instauration des droits à paiement de base, verdissement, paiement redistributif). La principale action de l'année 2014 a consisté à l'expertise de l'éligibilité très précise (environ 20 000 cas) des surfaces déclarées à la PAC.

Dispositifs	Nombre de dossiers	Montants (€)	Observations
Taux de télédéclaration (TD) des dossiers PAC (surfaces & animaux)	3 559/4 215 = 84%		TD aides animales = 98 % TD aides surfaces = 83 %
Total des aides du 1er pilier PAC (net de tout prélèvement et stabilisateur)	3 886	122 398 069	Les données seront stabilisées au 30 juin 2015
dont paiement unique découplé	3 886	119 982 635	
dont aides couplées végétales et soutiens spécifiques	686	1 288 842	
dont aide couplée animale et soutiens spécifiques	309	1 126 591	
Aides du 2nd pilier PAC(part UE et part nationale)			
dont équivalent-subvention des prêts bonifiés	54	76 824	
dont volet installation (DJA)	33	403 125	
dont volet compétitivité Plan Végétal Environnement	18	163 197	
dont volet compétitivité Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage	4	58 800	
dont volet compétitivité Plan de Performance Énergétique	3	45 404	
dont volet environnement (Mesures Agro-Environnementales)	85	453 487	Les données seront stabilisées au 30 juin 2015
dont programme LEADER	8	192 808	

- VERS UNE FILIÈRE "AGRICULTURE ET NUMÉRIQUE" SUR LE TERRITOIRE ?

L'Eure-et-Loir est reconnue pour être à la pointe en matière d'agriculture innovante. **Depuis le 5 décembre 2014**, une réflexion est menée par les services de l'Etat, les chefs d'entreprises et la chambre d'agriculture sur les nouveaux besoins des agriculteurs et les possibilités offertes par les entreprises locales du numérique. L'idée est de développer **un écosystème territorial d'innovation**. La première étape serait la création en 2015 d'un laboratoire d'innovation dans le Dunois qui serait un accélérateur de projets innovants. L'ancien siège du groupe céréalier Axéreal pourrait être reconverti en campus d'innovation numérique dédiée à l'agriculture.

2/ AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET DÉFENDRE SON ATTRACTIVITÉ

- LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS ET FERROVIAIRES

Le projet d'autoroute A154-12 dans l'arrondissement Drouais - Les études de tracés de l'A154-12 et de points d'échanges à l'intérieur du fuseau préférentiel de passage ont été engagées en

2014. Elles ont permis de conduire sur le dernier trimestre de l'année une nouvelle phase de concertation publique avec la tenue de deux réunions publiques et de sept permanences.

La suppression du passage à niveau 3 bis dans l'arrondissement de Chartres - Le passage à niveau 3 bis, situé sur la rocade Ouest de Chartres, était inscrit au programme de suppression des

passages à niveau dits préoccupants sur le réseau routier national. Les travaux ont été engagés, dans le cadre du projet de réouverture au trafic voyageurs de la voie ferrée Chartres-Voves-Orléans.

Réfection de la ligne ferroviaire Chartres-Voves



- LA PROMOTION DU TOURISME DANS LE PERCHE



Matthias Fekl à Nogent-le-Rotrou, dans le Perche

Accueilli **le 12 décembre 2014** par le préfet d'Eure-et-Loir et le maire de Nogent-le-Rotrou, François Huwart, Matthias Fekl, secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français à l'étranger, a lancé officiellement le pôle national d'excellence sur l'écotourisme.

Le Perche, région authentique, a été retenu comme territoire pilote en matière de « **slow tourisme** » (manière de voyager basée sur l'idée de prendre le temps de la découverte).

Le secrétaire d'Etat a tenu à féliciter les acteurs du tourisme de cette région pour le travail accompli depuis plusieurs années.

- LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES ET SECTEURS PROTÉGÉS

Outre la participation financière de l'Etat à l'entretien de la cathédrale Notre-Dame de Chartres (80 000 € en 2014), les services de l'Etat se sont pleinement investis dans la **préservation des vues liées à l'édifice religieux**. Ils ont ainsi suivi la zone d'aménagement concertée du pôle gare de Chartres et de ses projets d'équipements, du projet d'urbanisation du plateau Nord-Est de Chartres, des projets d'aménagement et plans locaux d'urbanisme des communes périphériques (Barjouville, Mainvilliers et Champhol).

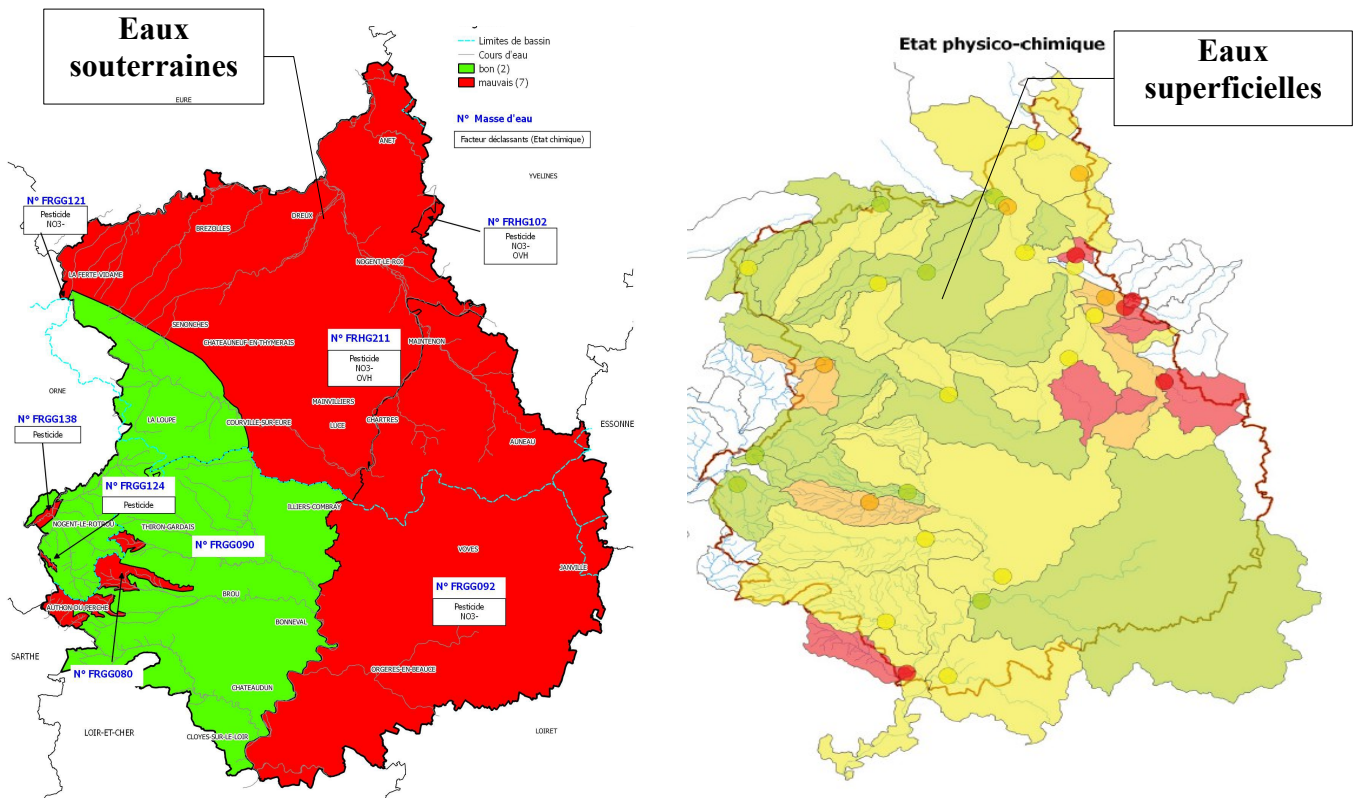
Le suivi des **projets éoliens** de Prudemanche (bis), Marville, Guilleville ont concouru à la même finalité de **préservation des paysages**.

Les services de l'Etat ont également accompagné l'an passé le lancement et le suivi de **5 aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP)** : quatre sont en cours de création (dont une intercommunale) : Anet, Rouvres, Châteaudun/Saint-Denis-les-Ponts/Jallans/Chapelle-du-Noyer/Lanneray et Saint-Ouen-Marchefroy et une dernière est en cours de transformation : Crécy-Couvé.

3/ PRÉSERVER DURABLEMENT LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

- LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'état des masses d'eau dans le département, actualisé par les agences de l'eau en 2013, confirme la pression exercée sur les ressources, les altérations physiques sur les cours d'eau et une qualité dégradée de l'eau.



L'objectif fixé par la **directive cadre sur l'eau** d'atteindre un bon état des masses d'eau en 2015 ne sera pas atteint dans le département et en 2014, 90% des masses d'eau ont dérogé aux objectifs de bon état fixés à l'horizon 2021 et 2027.

Dans le cadre de la Mission Inter Services de l'Eau et de la Biodiversité (MISEB), l'État, en coopération avec les partenaires, met en œuvre depuis plusieurs années de nombreuses actions d'amélioration de la qualité de nos ressources naturelles. Ces actions sont définies en fonction des enjeux départementaux et suivies dans le cadre du **plan d'actions opérationnel territorialisé (PAOT)**.

Le bilan à mi-parcours du PAOT 2013-2015 est **positif** et montre :

- une coopération renforcée avec les partenaires, notamment l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) sur les

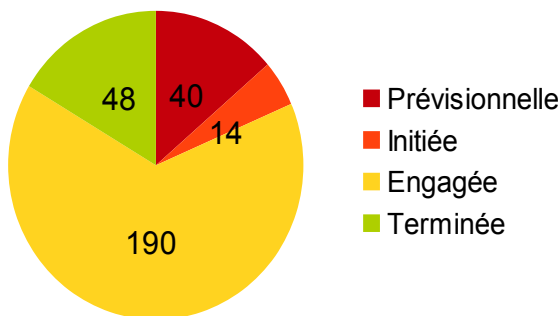
contrôles opérés.

- une doctrine proposée par la MISEB permettant à l'usager et aux partenaires une transparence dans l'application de la réglementation, par exemple sur les projets de continuité écologique sur les cours d'eau.

- la mise en place d'un réseau départemental "biodiversité" avec la rédaction d'une doctrine pour la séquence "Eviter, Réduire, Compenser" dans le cadre des projets soumis à études d'impacts.

Concrètement, les résultats se traduisent par la mise en œuvre de plans d'actions sur les aires d'alimentation des captages pour lutter contre la pollution diffuse, la mise aux normes des systèmes d'assainissement des collectivités et des industriels, la restauration morphologique des cours d'eau, la surveillance des sites naturels remarquables ou ordinaires et leurs protections ou encore l'animation des sites Natura 2000.

Bilan sur l'état d'avancement des actions du PAOT 2014



INFO PLUS

En 2014, l'Etat a financé par le biais de la **Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)** des projets d'eau potable à hauteur de **1,6 million d'euros**, permettant ainsi d'assurer la qualité et la sécurité de l'approvisionnement.

Des acteurs de terrain mobilisés !



Le 6 juin 2014 à Illiers-Combray, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, a participé à la signature conjointe, avec le président du conseil général d'Eure-et-Loir, Albéric de Montgolfier, de **la convention cadre pour la mise en œuvre d'un programme décennal de travaux d'interconnexions des réseaux d'eau potable** dans le département.

Cette convention définit les modalités d'intervention des partenaires signataires (conseil général d'Eure-et-Loir, agence de l'eau Seine-Normandie, agence de l'eau Loire-Bretagne, chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir), notamment leurs conditions d'intervention financière et les contreparties opérationnelles du programme d'actions.

- L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Au-delà des dossiers sur lesquels le préfet du département donne un avis en tant qu'autorité environnementale (projets, plans, schémas et programmes, documents d'urbanisme), l'Etat contribue à la préservation des ressources naturelles du territoire en recherchant les substances dangereuses dans le rejet des eaux des installations classées.

En 2014,

- **7** sites ne sont plus concernés du fait de l'abandon des rejets par arrêt du site ou par suppression des rejets ;
- **7** arrêtés préfectoraux imposent une surveillance pérenne et un programme d'actions de réduction, voire de suppression des émissions, avec un échéancier précis des mesures de réduction envisagées
- **14** rapports de synthèse, demandés en 2014, sont en cours d'examen
- **14** entreprises sont en cours d'élaboration de leur rapport de synthèse.

4/ SOUTENIR LES INNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES



Le Préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, a visité la première maison du département certifiée "**Maison passive France**" le 4 avril 2014 au Coudray-au-Perche, à l'occasion de la semaine du développement durable. Construite en un an par la coopérative de construction Synergies, qui regroupe 15 artisans et 120 salariés représentant tous les corps de métiers du bâtiment, cette maison allie innovation, performance et tradition. Avec son bardage en chêne et son toit en tuiles de pays, la maison passive a été conçue pour réduire au maximum les pertes de chaleur.

- IV - MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE



1/ RÉFORMER LE TEMPS SCOLAIRE

2/ RÉVISER LA POLITIQUE DE LA VILLE

3/ AGIR EN FAVEUR DU LOGEMENT

1/ RÉFORMER LE TEMPS SCOLAIRE

- LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La rentrée 2014/2015 a été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à un **objectif pédagogique** permettant aux enfants de **mieux apprendre à l'école en favorisant les apprentissages fondamentaux le matin**.

En Eure-et-Loir, les nouveaux rythmes scolaires ont ainsi été mis en place dans les **356 écoles** réparties sur **216 communes**.

- **247** écoles (160 communes) suivent le même rythme, avec des ajustements de moins d'une heure soit à la pause méridienne ou le matin et le soir en fonction des transports
- **64** écoles (24 communes) appliquent un rythme expérimental sur 5 matinées et 3 après-midi
- **37** écoles (28 communes) appliquent un rythme dérogatoire avec 2 jours courts et 2 jours longs et le mercredi matin
- **8** écoles répartissent les cours d'une manière équilibrée sur 9 demi-journées

- LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Le temps scolaire est complété par des activités éducatives mises en place par les collectivités territoriales compétentes, dites **activités "périscolaires"**. Afin de permettre la lisibilité et affirmer le caractère éducatif des activités, un **Projet Éducatif Territorial (PEDT)** doit être élaboré et associer tous les intervenants à l'encadrement des enfants. Ainsi dans le département, sur les 216 communes ayant au moins une école, **55 PEDT** ont été signés en 2014. Les autres sont en cours d'élaboration.

Dès septembre 2014, les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ont accompagné 87 communes d'Eure-et-Loir dans l'élaboration de leur PEDT en veillant notamment à la qualité éducative des activités périscolaires proposées aux enfants. Ils ont également veillé, en lien avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), au développement des formations des acteurs encadrants concernés.

La réussite éducative



Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, chargée de la réussite éducative, Mme George Pau-Langevin a clôturé **le 5 février 2014** la première **journée académique de la réussite éducative** au lycée Marceau à Chartres, à l'issue de nombreux échanges axés notamment sur les partenaires de l'Éducation nationale que sont les élus, les collectivités, les associations et les parents. Plusieurs interventions et témoignages ont mis en évidence les dispositifs de réussite éducative existants dans les établissements de l'académie d'Orléans-Tours, à l'image du « Guide de la parentalité » présenté par M. Sauvageon, principal du collège Louis-Armand à Dreux.

Des métiers qui ne sont pas réservés qu'aux hommes !



De face : Franceline Forterre-Chapard, sous-préfète de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou

A l'occasion de la « **Journée Internationale aux Droits des Femmes** » le 8 mars 2014 et de l'année 2014 dédiée en France à la mixité des métiers, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, a mis à l'honneur huit femmes au parcours professionnel atypique, sur le thème "**Femmes et Ambitions**", à Nogent-le-Rotrou. En Eure-et-Loir, le choix s'est porté sur des femmes symbolisant le succès en termes de mixité des métiers et de carrières : le capitaine Patricia Vandenhove (pompier professionnel), le commissaire Hélène Denechère (police nationale), le gendarme Stéphanie Rossignol (gendarmerie nationale), une ancienne sportive de haut niveau, Christèle Gautier, le PDG de "Dorier Plast" (industrie), Laure Villedieu, le chef d'une exploitation agricole (polyculture), Saline Laigneau, et le chef de l'entreprise «

Chevereau » (couverture et éco-habitat), Sandrine Chevereau. Dans son allocution, le Préfet s'est réjoui que cette mise en lumière puisse faire avancer les mentalités et nourrir chez les jeunes des possibilités de carrières professionnelles.

2/ RÉVISER LA POLITIQUE DE LA VILLE

Des contrats urbains de cohésion sociale...

En 2014, la **dotation de développement urbain (DDU)** a permis à l'État de soutenir des projets de proximité présentés par les collectivités de Dreux, Dreux Agglomération, Vernouillet et Châteaudun pour un total de **1,65 million d'euros**. En outre,

l'accompagnement des populations résidant dans les quartiers prioritaires a été poursuivi. Près de **1,1 million d'euros** a ainsi été alloué aux **contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)** et aux **six programmes de réussite éducative**.

...aux contrats de ville nouvelle génération.

La **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014** a posé les principes de la réforme de la politique de la ville. La persistance d'écart significatifs de développement pénalisant les quartiers prioritaires a conduit l'État à prendre de nouvelles orientations :

- une meilleure mobilisation des moyens de droit commun;
- une réforme de la géographie prioritaire;
- la mise en place de contrats uniques intégrant les projets de rénovation urbaine, les actions de cohésion sociale, l'engagement pour le développement économique et l'emploi, et enfin, une mobilisation réaffirmée des valeurs républicaines.

Conformément à la loi, la nouvelle géographie d'intervention a été établie selon des **critères objectifs** en repérant sur l'ensemble du territoire national, les zones urbaines concentrant une majorité de population à bas revenus (ressources inférieures à 60 % du revenu médian de référence). Suivant cette méthodologie, l'Eure-et-Loir compte désormais **quatre contrats de ville** qui succéderont aux sept contrats urbains de cohésion sociale. Adossés aux agglomérations du Pays de Dreux et de Chartres Métropole ainsi qu'aux communes de Nogent-le-Rotrou et Châteaudun, ils s'appuieront sur une nouvelle géographie qui compte **10 quartiers prioritaires** (25 800 résidents).

3/ AGIR EN FAVEUR DU LOGEMENT

Elément critique à la paix et à la cohésion sociale, la politique du logement est fortement encadrée et régulée par un arsenal juridique accompagné d'outils de pilotage économiques et sociaux. Plusieurs réformes visent à améliorer la situation du logement.

- LA LOI POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À UN URBANISME RÉNOVÉ (Loi ALUR)

La loi ALUR est structurée selon **deux axes complémentaires**, qui marquent la volonté de garantir l'intérêt général : elle est porteuse

1/ d'une démarche de régulation, notamment en modernisant les règles d'urbanisme

2/ d'une logique de protection, notamment en luttant contre l'habitat indigne.

1/ une démarche de régulation : Les services de l'Etat en Eure-et-Loir, et particulièrement la direction départementale des territoires, a réalisé une grande campagne d'information auprès des élus suite à la promulgation de la **loi ALUR le 24 mars 2014**. Il s'agissait de sensibiliser les élus à la nécessité de transformer leur plan d'occupation des sols en plan

local d'urbanisme (PLU) mais aussi de mettre l'accent sur la mutualisation indispensable des services des collectivités locales devant prendre en charge l'instruction des autorisations de construire. Des plaquettes d'information ont été réalisées pour éclairer les élus sur ces sujets.

2/ une logique de protection : Les services de l'Etat, et en particulier la DDCSPP, ont commencé à élaborer un diagnostic à 360° sur le sans-abrisme et le mal logement en Eure-et-Loir, dont les résultats serviront de base aux travaux qui seront menés dans le cadre du Plan Local d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées (PLAHLPD).

- LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION À RELANCER

Le secteur de la construction et du logement traverse une crise profonde alors que l'offre est insuffisante dans les zones les plus tendues du territoire. Face à l'urgence de la situation, il faut relancer la construction pour permettre à chacun de se loger selon ses besoins et ses moyens.

Pour relever ce défi, le gouvernement met en oeuvre un **plan de relance** pour créer les conditions de la

confiance et mener à bien la bataille de la construction. Il s'articule autour de **cinq priorités** :

- favoriser l'accèsion à la propriété,
- simplifier les règles de construction et développer l'innovation,
- augmenter l'offre de logements neufs, sociaux et intermédiaires,
- renforcer la mobilisation du foncier,
- rénover les logements.



Sylvia Pinel, ministre du Logement, a inauguré, **le 10 décembre 2014**, onze pavillons en accession à la propriété, à Champhol. Pour la ministre, **"Champhol a anticipé la politique d'habitat du gouvernement souhaitée pour l'ensemble du territoire"**. Un taux de TVA réduit (5,5%), un prix d'achat modéré (de 170 000 € à 190 000 €), l'absence de taxe foncière ou la simplification des démarches administratives figurent parmi les avantages proposés aux futurs propriétaires de ce programme réalisé par "Pierres et Territoires". Sylvia Pinel a précisé que tous les volets de l'habitat devaient être valorisés (locatif, accession sociale à la propriété, etc.). **"C'est de cette manière, a-t-elle ajouté, que le secteur du bâtiment, qui est en grande souffrance, sera relancé"**.

- LE BON BILAN DÉPARTEMENTAL DU FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

En 2014, le nombre de **logements locatifs sociaux publics** s'élève à **395**, dépassant ainsi l'objectif fixé par l'échelon régional qui était de 296 logements HLM en Eure-et-Loir.

- LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Une aide de l'État pour
un logement économe
et écologique

En Eure-et-Loir, le plan de rénovation énergétique de l'habitat privé s'est poursuivi avec un grand succès en 2014 du dispositif "**Habiter mieux**" : **171 projets de rénovation** visant à économiser l'énergie ont ainsi été financés par l'agence nationale de l'habitat au cours de l'année écoulée.

- V - AMÉLIORER LE SERVICE RENDU



1/ POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU SERVICE À L'USAGER

2/ RENFORCER LE SERVICE AUX COLLECTIVITÉS

1/ POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU SERVICE À L'USAGER

LA QUALITÉ

La préfecture d'Eure-et-Loir, répondant aux engagements de qualité d'accueil établis par le référentiel national **Qualipref 2**, a obtenu sa labellisation en décembre 2012 pour une durée de trois ans sur le module obligatoire d'accueil général et deux modules optionnels : délivrance des titres et polices administratives. Dans ce cadre, l'année 2014 a été principalement marquée par la préparation du deuxième audit de surveillance destiné à certifier le

maintien du niveau de qualité d'accueil et de service. Dans cette perspective, deux groupes de travail ont été constitués, le premier dans une démarche de recherche d'amélioration continue et le second, spécifiquement dédié à l'accueil téléphonique, qui a permis la mise en place d'un guide vocal direct. Le deuxième audit de surveillance, réalisé **les 24 et 25 novembre 2014**, a conduit au renouvellement de la labellisation.

LA PERFORMANCE

La fiabilisation des indicateurs et l'analyse de la performance ont continué à se développer en Eure-et-Loir en 2014. Ainsi, la centralisation du contrôle de légalité en préfecture a produit son effet dès le second trimestre. De même, la centralisation des

cartes nationales d'identité en avril et la réorganisation du service en préfecture ont contribué à une amélioration sensible du délai de délivrance du titre.



A son tour, **la sous-préfecture de Dreux** s'est lancée en 2014 dans la démarche de labellisation Qualipref 2, qui a abouti à un audit externe favorable **le 14 janvier 2015**.

Quelques exemples d'amélioration du service rendu à l'utilisateur :

- Promotion de la **déclaration de revenus en ligne** et des moyens modernes de paiement comme le **titre payable par Internet (TIPI)**
- Adoption d'un **nouveau régime horaire** pour les services d'accueil du public, en préfecture et en sous-préfectures, qui sont ouverts le matin et accessibles sur rendez-vous l'après-midi
- Mise en place du **dépôt express** pour les cartes grises, certaines procédures des permis de conduire et des titres de séjour pour les étrangers
- Ouverture de **modules de prise de rendez-vous via internet** pour les services des cartes grises et des titres de séjour
- Réorganisation de l'accueil téléphonique avec la mise en œuvre d'un **guide vocal direct interactif (GVD)**
- **Centralisation** des cartes nationales d'identité à Chartres avec des délais de traitement très satisfaisants (de 2 à 5 jours)
- **Amélioration** notable **des délais de traitement** des demandes de titre de séjour (premières demandes et renouvellements), désormais inférieurs aux valeurs cibles fixées par le ministère.

La réforme du permis de conduire



La réforme du permis de conduire, engagée par le ministre de l'Intérieur en **juin 2014**, a pour principaux objectifs de **réduire les délais moyens d'attente** et de **faciliter l'accès au permis de conduire**. Ainsi, la réduction de la durée de l'examen B, de 35 à 32 minutes, a permis de passer de 12 à 13 examens par jour.

En place en Eure-et-Loir **depuis septembre 2014**, cette mesure génère en moyenne **90 examens supplémentaires par mois**. Des agents publics sont mobilisés pour faire passer l'épreuve théorique générale du code en remplacement des inspecteurs du permis de conduire. Cette mesure permet également d'organiser davantage d'examens B.

En Eure-et-Loir, l'activité du permis de conduire est restée très soutenue en 2014, avec près de **14 000 examens B**, environ **15 000 examens de code**, **2200 examens moto** et **1 100 examens poids lourds**.

Le taux de réussite à l'examen B a été de **65 %**, ce qui représente un très bon niveau (+ 5 points par rapport au niveau national).

2/ RENFORCER LE SERVICE RENDU AUX COLLECTIVITÉS

- ACCOMPAGNER LES NOUVELLES ÉQUIPES MUNICIPALES ISSUES DU SCRUTIN DE MARS 2014

A l'issue des **scrutins des 23 et 30 mars 2014**, les conseils municipaux et l'ensemble des exécutifs des structures intercommunales ont été renouvelés. Les services de l'Etat en Eure-et-Loir, en particulier la Direction des Relations avec les Collectivités Locales (DRCL) et la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) se sont fortement mobilisées pour accompagner les nouveaux élus dans leurs fonctions. Dans les quatre arrondissements du département, ils ont informé les élus sur les thématiques rattachées aux finances locales (les ressources, le budget, les grands principes de la fiscalité, la dématérialisation...).

- **un premier cycle de 4 sessions, du 14 au 22 mai**, consacré à la vie financière locale

- **un second cycle de 4 sessions, du 12 au 26 juin**, dédié aux ressources des communes et EPCI.

Près de **240 participants**, élus et personnels administratifs de 105 communes, ont répondu à l'invitation.



A Dreux, le sous-préfet a reçu les 34 nouveaux maires de son arrondissement **le 7 mai 2014** lors d'une réunion d'information et de présentation des activités de la sous-préfecture.

L'Université des nouveaux maires, le 25 avril 2014



L'Association des Maires 28 (AM 28), représentée par son président, Gérard Hamel, le conseil général

d'Eure-et-Loir, représenté par son président, Albéric de Montgolfier, et les services de l'Etat, représentés par le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, se sont adressés aux nouveaux maires du département le **25 avril 2014** à la chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir à Chartres.

Cette journée a donné l'occasion aux nouveaux élus présents en nombre de découvrir leurs principaux partenaires dans le département à travers des conférences, ateliers et stands, de redessiner les contours de leurs missions, et de recevoir des mains de la directrice de l'AM 28, Florence Lagneau-Billet, leur écharpe tricolore. **35.6 % des 402 maires euréliens revêtaient l'écharpe pour la première fois**. A partir de juin 2014, les services de l'Etat ont organisé des réunions d'information des nouveaux élus sur des thématiques précises (sécurité, emploi, logement, ...) pour les aider à exercer leurs prérogatives.

- OPTIMISER LA DÉMATÉRIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS

Pour moderniser et optimiser les échanges avec les collectivités territoriales, les services de l'Etat ont renforcé la dématérialisation des actes administratifs. Ainsi, **à la fin 2014, près de la moitié des collectivités dématérialisaient leurs pièces comptables et justificatives**. Cette évolution est le

produit de la campagne menée au fil des mois par la DRCL et la DDFIP, laquelle a animé au dernier trimestre cinq sessions de formation qui ont réuni 350 participants (ordonnateurs, secrétaires de mairie, comptables publics).

- SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pour redresser les finances publiques, la loi de finances pour 2014 a prévu une baisse de l'enveloppe nationale de la **dotation globale de fonctionnement** d'1,5 milliards d'euros. Cette diminution de l'enveloppe dévolue aux collectivités a représenté, pour l'Eure-et-Loir, environ **7 millions d'euros**. La contribution restante a été répartie entre **les communes (pour environ 3 millions), les communautés de communes et d'agglomération (un peu moins de 1,2 million d'€) et le conseil général (2,7 millions d'€)**.

Pour autant, le soutien financier de l'Etat ne s'est pas amoindri et s'est concrétisé à plusieurs niveaux :

- la création d'un **fonds de soutien destiné aux collectivités ayant souscrit des emprunts dits « structurés »**,
- la poursuite de l'effort de l'Etat à travers le **Contrat de Plan Etat Région (CPER)**. Sur ce levier important, la prolongation de la durée de la

contractualisation 2007/2013 a permis de soutenir au niveau local quatre opérations pour un montant total de CPER de **1,18 million d'euros** (trois maisons de santé pluridisciplinaires et le réaménagement de la gare routière de Dreux). Au total, sur l'ensemble de la contractualisation aujourd'hui achevée, l'Eure-et-Loir a bénéficié d'une enveloppe de **18 millions d'euros**. Au cours du second semestre 2014, les travaux préparatoires à la nouvelle contractualisation 2014-2020 ont été entamés.

- Grâce à l'effet levier du **Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER)**, la contractualisation FEDER 2007/2013 a contribué à financer des projets à hauteur de **7,47 millions d'euros** sur un investissement total de 22,34 millions d'euros par les élus du département.

- La hausse du taux appliqué pour le **Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)**, qui est passé de 15,482 % à **15,761 %**, a également participé en 2014 à l'investissement des collectivités locales.

Les sous-préfectures : vers une administration de proximité mieux adaptée et plus réactive

Dans les arrondissements, les sous-préfectures rendent quotidiennement service aux collectivités notamment par **le conseil juridique** qu'elles apportent et **l'appui pédagogique** en amont ou en complément du contrôle de légalité, en assurant le secrétariat des dotations d'Etat aux collectivités locales et en développant l'accompagnement des projets ainsi que le suivi et le traitement des difficultés liées à l'urbanisme.

Dans le cadre de la directive nationale d'orientation 2010-2015, chaque sous-préfecture d'arrondissement a travaillé en 2014 sur son **projet de service**. Le projet de service a permis de mener une réflexion sur l'organisation de la sous-préfecture et sur l'évolution des missions de l'Etat dans l'arrondissement au regard du contexte local, afin de répondre dans les prochaines années aux enjeux stratégiques de l'arrondissement.

- VI -
**POUR UNE MEILLEURE
COHÉSION SOCIALE EN
EURE-ET-LOIR, ENTRE
UNITÉ ET DIVERSITÉS**



**1/ GARANTIR ENSEMBLE LA DÉMOCRATIE
LOCALE**

2/ CONFORTER LA MÉMOIRE COLLECTIVE

1/ GARANTIR ENSEMBLE LA DÉMOCRATIE LOCALE



L'année 2014 a été riche en élections : **les 23 et 30 mars, élections municipales; du 22 au 25 mai, élections européennes et le 28 septembre, élections sénatoriales.** En lien avec les élus locaux, les services de l'Etat en Eure-et-Loir se sont fortement mobilisés dans la préparation de ces scrutins. Pour la première fois, l'élection sénatoriale s'est déroulée dans les locaux de la préfecture.



A la veille de la clôture de la période de dépôt des candidatures aux élections municipales, **une délégation de la DICOM** s'est déplacée en Eure-et-Loir **le 5 mars 2014** pour un reportage à la préfecture sur l'organisation matérielle du bureau des élections et à Dreux, à la sous-préfecture, sur le rôle du représentant de l'Etat dans l'arrondissement, en tant que garant des libertés locales et de la bonne exécution de la démocratie locale.

2/ CONFORTER LA MÉMOIRE COLLECTIVE

- LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918



En 2014, a débuté le cycle des commémorations nationales et internationales du centenaire de la Première Guerre mondiale. La commémoration du Centenaire a été officiellement lancée par le Président de la République le 7 novembre 2013 à Paris. **Le 14 juillet 2014**, les anciens pays belligérants de la Grande Guerre se retrouvent à Paris pour marquer symboliquement l'entrée dans le cycle des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918 et délivrer un message universel de paix et d'amitié qui témoigne de l'effort de réconciliation accompli depuis un siècle.

En Eure-et-Loir, la préfecture a organisé, **du 12 au 14 septembre** une action intitulée « **Le don du sang, hier et aujourd'hui** ». Le rôle du département d'Eure-et-Loir comme « **département de l'arrière** » et sa charge sanitaire durant le conflit ont été mis en exergue avec **une exposition** sur le rôle sanitaire de l'Eure-et-Loir durant le conflit et, en parallèle, **une collecte de sang**, ouverte au public.



L'exposition (du vendredi au dimanche) a attiré au total **1130 visiteurs**. Français et étrangers ont apprécié l'originalité du thème abordé ainsi que les explications données par les bénévoles présents sur place.



La collecte de sang organisée par l'établissement français du sang (EFS) a également connu un franc succès **161 personnes** se sont présentées parmi lesquelles **44 nouveaux donneurs** et **137 poches** ont été récoltées.



Si le nombre de poches de sang a été en deçà des objectifs que s'était fixé l'EFS, cette opération a permis à l'établissement de toucher un public peu habitué des salles de dons.

- L'HOMMAGE AUX COMBATTANTS



Près de 300 personnes ont constitué le long cortège formé le **19 mars 2014** sur le chemin de mémoire de Chartres. En cette date anniversaire du cessez-le-feu de la guerre en Algérie et de la fin des combats au Maroc et en Tunisie, la cérémonie s'est déroulée au mémorial des Euréliens morts pour la France en Afrique du Nord. Jean-Paul Vicat, secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, a lu à cette occasion le message de Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, en charge des anciens combattants.



Le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, les autorités civiles et militaires, les représentants des associations et anciens combattants et victimes de guerre et la population ont commémoré le 69^{ème} anniversaire de **la victoire du 8 mai 1945** lors d'un pèlerinage à Chartres. A l'occasion de la lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, le préfet a rappelé que **"le devoir de mémoire est essentiel"** et que **"la date du 8 mai 1945 fonde l'Europe de la paix"**.



Le **1er novembre 2014**, Jean-Paul Vicat, secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, a rendu hommage aux soldats tombés au cours des deux grandes guerres mondiales, de la guerre d'Indochine, de la guerre d'Algérie et d'opérations extérieures.



Dans les quatre arrondissements du département, le préfet et les sous-préfets ont célébré le **11 novembre 1918** en présence de nombreuses personnalités locales et un public venu en nombre. Un devoir de mémoire partagé. A Chartres, à l'issue d'une messe célébrée à la cathédrale Notre-Dame, le préfet, Nicolas Quillet, a tout d'abord rendu un hommage officiel aux Poilus devant le monument qui s'élève depuis 1923 sur la butte des Charbonniers. Le cortège a ensuite défilé sur le chemin de mémoire, inaugurant ainsi l'exposition consacrée aux hôpitaux militaires de la Grande Guerre. Deux élèves de 3ème du collège Hélène-Boucher ont rappelé que la cérémonie s'inscrivait dans un cycle mémoriel prévu jusqu'en 2018.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

Interlocuteur unique du monde combattant dans le département, le service départemental intervient dans l'exercice des droits à reconnaissance et à réparation des ressortissants et assure une mission d'action sociale en leur faveur, sous



forme d'aides matérielles ponctuelles ou d'aide à la réinsertion sociale et professionnelle. Il participe également à la transmission des valeurs et de la mémoire combattantes tout en gérant la promotion de l'œuvre nationale du Bleuet de France.

mémoire et solidarité

En 2014, l'action du service départemental a notamment porté sur :

- La reconnaissance et la réparation :

Traitement de près de **200 demandes de cartes et titres** (ressortissants et ayants-droit); suivi de **477 invalides** ; attribution de **13 diplômes de porte-drapeau**.

- La solidarité :

112 000 € consacrés aux plus démunis des Anciens Combattants ou de leurs ayants droit (veuves, pupilles et orphelins, victimes d'attentats, en particulier)

932 € (aide différentielle pour les conjoints survivants au 1^{er} avril 2014), 18 veuves concernées

- La mémoire :

- Instruction de dossiers de demande de subvention de la part des communes pour la rénovation de monuments aux Morts

- Organisation et financement du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) ; 285 élèves de collèges et lycées ont pris part au concours

- Participation de deux classes primaires au concours des « Petits Artistes de la Mémoire ».



-Le partenariat :

- Soutien pédagogique et financier aux établissements scolaires et collectivités territoriales (voyages pédagogiques, rencontres intergénérationnelles, participation de scolaires aux cérémonies, prêt d'expositions).
- Campagne du Bleuet de France : les **11 068 €** récoltés permettent de participer aux actions de solidarité ou aux opérations mémorielles.

- L'aide aux enfants de Harkis :

Action du service départemental au profit des enfants de harkis ou d'anciens de formations supplétives en Algérie pour l'accès aux emplois de la fonction publique. Au 31 décembre 2014, le bilan cumulé, pour le département d'Eure et Loir, depuis la mise en œuvre du dispositif en juillet 2009, est de 101 passeports délivrés et de 11 candidats recrutés, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale (6%).



Mieux vivre ensemble passe aussi par le sport !

En 2014, **550 000 €** de dotations du Centre National du Développement du Sport (CNDS) et du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) ont notamment permis d'accompagner les actions mises en œuvre par les associations de proximité (clubs sportifs, acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire) en faveur du lien social et au service de l'intérêt général.



Remise de la médaille de la jeunesse, du sport et de l'engagement associatif par la sous-préfète de Châteaudun, Sophie Roblin, à Morancez

Annexes

Annexe 1 – Bilan 2014 de l'inspection des installations classées

Annexe 2 – La rentrée scolaire 2014/2015 – Effectifs

Annexe 3 – L'enseignement en Eure-et-Loir à la rentrée 2014

Annexe 4 – Effectifs des élèves handicapés scolarisés en 2014

Annexe 5 – Délivrance des titres – Eléments chiffrés

Annexe 6 – Bilan des concours financiers 2014 versés par le bureau des finances locales

ANNEXE N°1

Bilan 2014 de l'inspection des installations classées

Etablissements soumis à autorisation (dont 25 carrières, 4 Seveso « seuil haut » et 14 Seveso « seuil bas »	290
Etablissements soumis à enregistrement	19
Etablissements soumis à déclaration	687

Nombre d'interventions

Nombre de visites d'établissements	155
Nombre d'arrêtés préfectoraux d'autorisation	6
Nombre d'arrêtés préfectoraux d'enregistrement	4
Nombre d'arrêtés préfectoraux complémentaires	33
Procès-verbaux	5
Arrêtés de mise en demeure signés	34
Arrêtés de consignation signés	2
Plaintes instruites	11

ANNEXE N°2

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014/2015 – EFFECTIFS

○ Dans le premier degré

À la rentrée 2014, 42 879 élèves sont présents dans les écoles publiques d'Eure-et-Loir, soit une baisse de 353 élèves par rapport au constat 2013 qui s'élevait à 43 232. La baisse des effectifs dans le 1^{er} degré est constatée dans l'ensemble des départements de l'académie.

La dotation accordée au département a été de 6 postes supplémentaires. Les choix de répartition de ces emplois ont conduit à envisager des ouvertures dans les écoles dont les seuils de capacité rendaient ces mesures indispensables et à poursuivre la refondation de l'école, avec notamment des créations au titre des dispositifs « plus de maîtres que de classes » et de la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Pour cette année, ce sont 25,5 ouvertures de classes, dont la création de 4,5 postes pour « l'accueil des élèves de moins de 3 ans », et 23 fermetures qui ont été proposées pour répondre aux mouvements d'élèves dans les écoles. À ces mesures, il convient d'ajouter 2,5 postes au titre du dispositif de « maîtres supplémentaires ». Enfin, 4 moyens de remplacement ont pu être réservés pour accompagner la mise en œuvre du dispositif REP+.

Il y a désormais au total 7 dispositifs pour la scolarisation des moins de 3 ans et 16 maîtres supplémentaires essentiellement dans les écoles de l'éducation prioritaire.

Le nombre moyen d'élèves par classe (E/C) est de 23,32 (hors CLIS), soit en légère baisse par rapport à 2013 (23,53).

Cette année, le département accueille 135 Professeurs des Écoles Stagiaires (79 à 50% et 56 à 100%) ; ce qui représente un effort important pour l'accompagnement et la formation des nouveaux enseignants.

○ Dans le second degré

Dans les collèges, la hausse des effectifs constatée les années précédentes se poursuit.

- Le constat 2014 (hors SEGPA et ULIS) fait état d'un effectif de 17 905, soit une hausse de 179 élèves par rapport au constat lourd de 2013.
- Une stabilisation des effectifs devrait cependant être constatée compte-tenu des effectifs du 1^{er} degré.
- La légère hausse des effectifs en SEGPA se poursuit (579 élèves en 2014 contre 575 en 2013). Les effectifs en ULIS diminuent légèrement avec 190 élèves en 2014, soit 6 élèves de moins qu'en 2013.

À cette rentrée, 15 collèges sur 39 perdent des effectifs.

10 collèges baissent de façon significative : le collège Jules Ferry de Auneau (-21 élèves), le collège de Authon-Du-Perche (-30 élèves), les collèges Hélène Boucher (-13 élèves) et Jean Moulin de Chartres (-33 élèves), le collège de Châteauneuf (-16 élèves), le collège Albert Camus de Dreux (-45 élèves), les collèges Édouard Herriot (-14 élèves) et Les Petits Sentiers de Lucé (-43 élèves), le collège Pierre Brossolette de Nogent-le-Rotrou (-22 élèves) et le collège de Senonches (-17 élèves).

La charge moyenne des classes est de 23,59 élèves dans les collèges du département :

- avec pour la moyenne la plus élevée : 26,23 élèves par division,
- la moyenne la plus faible à 20,00 élèves par division,
- La plupart des collèges ont des classes inférieures à 26 élèves. 9 ont une moyenne d'élèves par division inférieure à 22, dont 7 situés en éducation prioritaire et 1 en zone rurale.

Les dispositifs spécifiques suivants ont pu être maintenus ou développés :

- Maintien de deux dispositifs d'accueil pour les élèves nouvellement arrivés en France aux collèges Martial Taugourdeau de Dreux et Jean Macé de Mainvilliers ; ouverture d'un même dispositif au collège Anatole France de Châteaudun.
- 32 collèges bénéficient d'une classe bi-langue en Anglais-Allemand et 4 d'une classe bi-langue en Anglais-Espagnol.
- L'option découverte professionnelle 3 heures est ouverte dans la majorité des collèges. 348 élèves de 3^{ème} bénéficient de cette option cette année, soit une baisse de 67 élèves.
- L'option découverte professionnelle 6 heures qui nécessite la mise en place d'un dispositif d'alternance est implantée dans les lycées professionnels de Chartres, Châteaudun, Dreux, Lucé et Nogent-le-Rotrou. 117 élèves sont scolarisés dans ce dispositif, soit 6 de plus qu'en 2013.
- Les dispositifs relais sont maintenus au collège Jean Monnet de Luisant et au collège Nicolas Robert de Vernouillet.

Concernant l'évolution des effectifs dans les lycées, y compris les élèves post bac, il convient de noter une augmentation de 272 élèves dans les lycées d'enseignement général et technologique avec un effectif de 9354 en 2014 contre 9 082 en 2013 et une stabilisation à 2 élèves près dans les lycées professionnels et sections professionnelles des lycées, soit 3 016 en 2014 contre 3 018 en 2013.

ANNEXE N°3

L'enseignement en Eure-et-Loir à la rentrée 2014

Premier degré		
PUBLIC	Nombre d'écoles publiques RSS : Réseau de Réussite Scolaire ECLAIR : École Collège Lycée Ambition Innovation Réussite REP+	356 dont • 25 en RRS • 8 en ECLAIR • 11 en REP+
	Nombre d'élèves scolarisés	42 879
	Nombre moyen d'élèves par classe	23,32
	Nombre moyen d'élèves par classe en maternelle	24,17
	Nombre moyen d'élèves par classe en élémentaire	22,95
	Nombre d'ouvertures de classes	25,5
	Nombre de fermetures de classes	23
PRIVÉ	Nombre d'écoles privées	24
	Nombre d'élèves scolarisés en écoles privées	4 457

Second degré			
COLLÈGES	PUBLIC	Nombre de collèges publics	39
		Nombre de collèges publics classés en Éducation prioritaire	9
		Nombre de collèges publics classés en REP +	1
		Nombre de collèges avec SEGPA	8
		Nombre de collèges avec ULIS	17 plus 2 en lycée
		Nombre d'élèves scolarisés en collèges publics	18 674
		Nombre moyen d'élèves par classe	23,6
	Nombre d'élèves demi-pensionnaires	70 %	
	PRIVÉ	Nombre de collèges privés	10 dont 3 avec SEGPA et 1 avec ULIS
Nombre d'élèves scolarisés en collèges privés		3 598	
LYCÉES	PUBLIC	Nombre de lycées publics	8 dont 3 avec une Section d'Enseignement Professionnel
		Nombre de lycées professionnels publics	7
		Nombre d'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)	1
		Nombre d'élèves inscrits en lycées publics (inclus lycées professionnels (LP et EREA))	11 356
	PRIVÉ	Nombre de lycées privés	2
		Nombre d'élèves scolarisés dans un lycée privé	1 910 (dont 821 en LP)
POST-BAC	PUBLIC	Nombre de BTS en lycées publics	39
		Nombre de CPGE en lycées publics	4
		Nombre d'élèves en enseignement supérieur public	1 020
	PRIVÉ	Nombre d'élèves en BTS dans un lycée privé	56

Effectifs d'élèves handicapés scolarisés - Rentrée septembre 2014 (public + privé sous contrat)

	Rubrique	Public	Privé
1er degré	Nombre d'élèves handicapés du premier degré scolarisés de façon régulière, même à temps partiel, dans les écoles (Public + Privé) - scolarisation individuelle (exclusivement hors CLIS)	648	73
	Nombre d'élèves handicapés du premier degré scolarisés de façon régulière, même à temps partiel, dans les écoles (Public + Privé) - scolarisation collective (CLIS)	354	6
	TOTAL effectifs 1er degré	1002	79
2nd degré	Nombre d'élèves du second degré scolarisés de façon régulière, même à temps partiel, en collèges, lycées, LP (Public + Privé) - scolarisation individuelle (exclusivement hors ULIS)	506	97
	Nombre d'élèves du second degré scolarisés de façon régulière, même à temps partiel, en collèges, lycées, LP (Public + Privé) - scolarisation collective (ULIS)	222	6
	TOTAL effectifs 2nd degré	728	103
Post Bac	Nombre d'élèves scolarisés en Post Bac (BTS - CPGE)	4	0
	TOTAL effectifs 1er degré + 2nd degré	1730	182
	TOTAL effectifs 1er degré + 2nd degré + Post Bac	1734	182

La scolarisation des élèves handicapés se fait soit en CLIS (classe de 12 élèves dans le premier degré), en ULIS (classe de 12 élèves en collège et lycée) ou en classe ordinaire, sur prescription de la maison départementale du handicap (MDPH). Plus de la moitié de ces élèves sont accompagnés par des assistants de vie scolaire.

Rapport d'activité - DRLP

Délivrance de titres

Éléments chiffrés

Activité liée à l'accueil	2013	2014
Nombre de personnes reçues en préfecture	85638	67243
Nombre de prises de rendez-vous	0	2502
Nombre de dossiers recueillis par les dépôts-express	2088	6664
Nombre d'appels traités sur les lignes dédiées de la préfecture (permis de conduire et cartes grises)	8487	19548

Activité liée à la production de titres	2013	2014
nombre de dossiers de CNI traités(1)	35662	30188
Nombre d'opérations liées à l'immatriculation traitées en préfecture	60022	61426
Nombre de permis de conduire émis en préfecture	19144	20236

Mesure de l'activité des services	2013	2014
Nombre de suspensions de permis en Eure-et-Loir(2)	1979	2205
Nombre d'éloignements	115	109

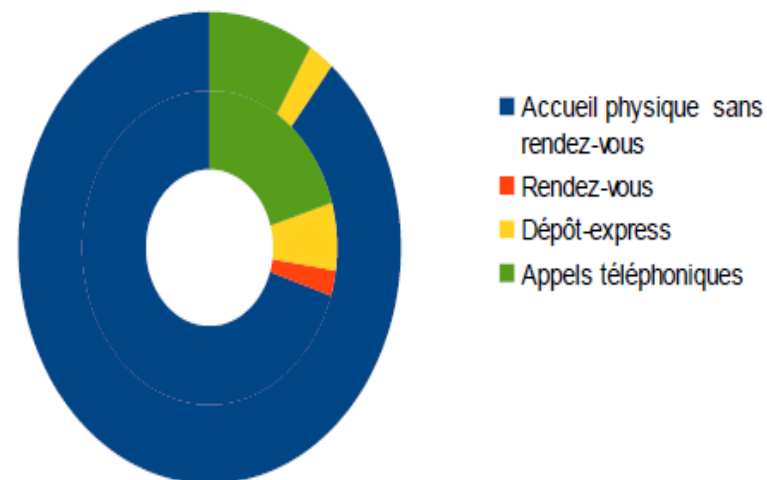
(1) cette diminution est liée au passage de la durée de validité de la carte nationale d'identité de 15 à 10 ans. En parallèle, la préfecture d'Eure-et-Loir centralise désormais l'ensemble des demandes effectuées dans le département. Ces 2 évolutions ont permis de raccourcir les délais de traitement.

(2) soit 5,1 suspensions de permis pour 1000 habitants et une augmentation de 30 % des procédures pour stupéfiants, soit 288 en 2014 (199 en 2013)

La mise en place de zones de dépôt direct et de rendez-vous a permis de réduire le nombre de visiteurs en attente dans le hall

ZOOM SUR L'ACCUEIL EN PREFECTURE DE CHARTRES

2013 (extérieur) et 2014 (intérieur)



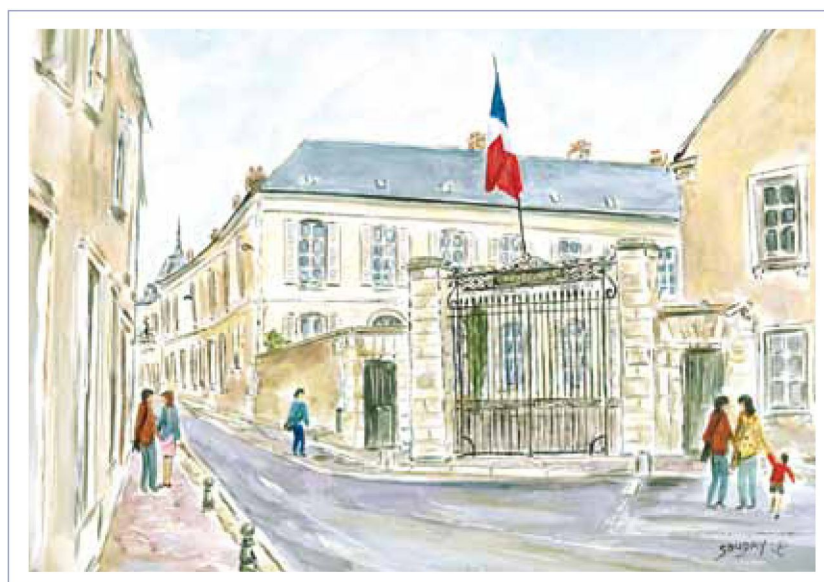
ANNEXE N°6

BILAN CONCOURS FINANCIERS 2014 VERSEES PAR LE BUREAU DES FINANCES LOCALES

Dotation	Montant versé en 2013	Montant versé en 2014
DGF (dotation globale de fonctionnement) :	195 252 064	190 026 492
- dont communes (part forfaitaire)	70 862 505	65 030 261
- dont département(avec régularisations exercices antérieurs)	85 594 668	82 917 233
- dont EPCI	38 794 891	42 078 998
DSR (dotation de solidarité rurale)	8 107 589	8 511 423
DSU (dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale)	11 887 492	12 523 214
Dotation Nationale de Péréquation (ancien Fonds National de Péréquation)	4 405 935	4 546 322
Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion (FMDI) (versé pour la 1ère fois en 2007)	2 388 228	2 461 930
DGD du département (dotation générale de décentralisation)	2 352 851	2 352 851
DGD des communes (services d'hygiène et de santé)	90 474	90 474
DGD Aéroports	114 472	114 472
DGD ACOTU	595 440	595 440
DGD Urbanisme	108 331	98 757
DGE du Département	1 161 242	1 343 713
Contrat de Plan Etat Région	1 338 657	1 868 057
Fonds Européen de Développement Economique Régional	546 282	847 462
DETR	5 182 592	4 664 333
Réserve Parlementaire	1 863 734	1 582 011
Pôle d'Excellence Rural		78 047
FAI des SDIS	0	0
Dotation départementale d'équipement des collèges - DDEC	2 237 086	2 237 086
Dotation Particulière Elu Local	727 220	722 142
Dotation spéciale instituteurs	14 040	14 040
Dotation Pertes de Bases (ancien FNPTP)	497 872	208 994
FDPTP (fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle)	629 928	629 928
Fonds de péréquation départemental alimenté par les taxes additionnelles aux droits d'enregistrement	7 266 295	6 953 488
FCTVA (fonds de compensation de la TVA)	28 528 071	31 422 824
Répartition du produit des amendes de police	2 911 517	2 892 398
Compensation relais (réforme TP)	215 798	0
Allocations compensatrices	17 005 562	15 629 109
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle - DCRTP (réforme de la TP - création 2011)	11 085 358	11 085 358
Fonds National de Garantie Individuelle de ressources - FNGIR (réforme de la TP - création 2011)	10 730 268	10 296 996
Fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux des départements - DMTO (réforme de la TP - création 2011)	2 948 353	2 199 954
Fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC)	1 660 678	3 240 630
TOTAL	321 853 429	319 159 898



L'Etat en Eure-et-Loir



Site internet : www.eure-et-loir.gouv.fr



Twitter : @Prefet28



Facebook : Préfecture d'Eure-et-Loir

Directeur de publication : Nicolas QUILLET, préfet d'Eure-et-Loir
Directeur de rédaction : Frédéric CLOWEZ, directeur de cabinet
Rédaction et illustrations : Services de l'Etat en Eure-et-Loir
Crédits photos : Services de l'Etat en Eure-et-Loir